

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN Doc. A/34/803
DEC 13 1979

Distr
GENERALE
A/34/803
10 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Points 65 et 98 de l'ordre du jour

ETABLISSEMENTS HUMAINS

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de résolution I
recommandé par la Deuxième Commission (A/34/793, par. 15)

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 74^{ème} séance, le 7 décembre 1979, la Cinquième Commission, en application de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état des incidences administratives et financières du projet de résolution I recommandé par la Deuxième Commission (A/34/793, par. 15). Le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a présenté oralement la recommandation du Comité.
2. Les observations faites par les délégations lors de l'examen de ce point par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/34/SR.74).

DECISION DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale que, si elle adoptait le projet de résolution I recommandé par la Deuxième Commission (A/34/793, par. 15), il faudrait ouvrir un crédit supplémentaire de 75 500 dollars au chapitre 19 du budget-programme de 1980-1981. De plus, le coût des services de conférence nécessaires serait examiné ultérieurement dans le contexte de l'état récapitulatif du coût des services de conférence pour 1980.
